



Acompte paye - nouvel acompte réduit pour autre clients?

Par pierre, le 20/06/2012 à 09:46

Bonjour,

J'ai payé un acompte pour un Lot sur plan, apres retractation au bout de 2 mois, la societe nous a donc encaisser le cheque, 12000 Euros pour un bien de 240000 Euros. Mon voisin vient d'appeler l'agence pour acheter le meme appartement, on lui propose un acompte de 3000 Euros. Cette pratique n'est pas loyale mais est-elle légale? Cela me parait bizarre comme pratique.

Merci d'avance.